



# MISE AU CONCOURS

## Place d'apprentissage



Le Conseil communal met au concours pour la rentrée d'août 2024 :

- un poste d'apprenti·e assistant·e socio-éducatif·ve (option « enfance »)

**Exigences :** avoir terminé l'école obligatoire

Pour tous renseignements complémentaires, le service des ressources humaines est à votre disposition au 032 886 43 20.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser **jusqu'au 17 mai 2024** leur dossier de candidature complété des bulletins scolaires des trois dernières années, rapports de stage et curriculum vitae au service des ressources humaines ([RessourcesHumaines.VDT@ne.ch](mailto:RessourcesHumaines.VDT@ne.ch)) ou via notre site internet [www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi](http://www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi).

Val-de-Travers, le 3 mai 2024

**LE CONSEIL COMMUNAL**

